

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que, lors de sa séance du conseil d'arrondissement du **mardi 3 septembre 2024 à 19 h**, laquelle sera tenue aux Habitations Nouvelles Avenues au **6450, boulevard Pie-IX**, en la Ville de Montréal, les membres du conseil d'arrondissement statueront sur la demande d'autorisation suivante :

Une demande d'autorisation d'usage conditionnel visant à exercer l'usage « **atelier de réparation de vélos** » au **6201, avenue Christophe-Colomb**. Le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie* (01-279). [dossier 1247345002]

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande d'autorisation peut s'adresser à philippe.cossette@montreal.ca en mentionnant l'adresse concernée ou le numéro du dossier.

Fait à Montréal, ce 16 août 2024.

Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement